

Décision

Générale

colonial

Décision n° 12 Travaux publics

n° 12

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

23 janvier 1908

Numéro JO

n° 135 du 01/02/1908

Date du numéro

1 février 1908

TEXTE INTÉGRAL

une Commission composée de : MM. Le Secrétaire Général p. i, Président : le Chef du Service des Travaux Publics : Faivre, Administrateur-Adjoint des Colonies, est nommée à l'effet d'examiner et de recevoir, s'il y a lieu, les travaux de construction des murs nord et nord-est de la jetée.